

PROCES VERBAL de la REUNION
du COMITE SYNDICAL du 18 Mars 2025



L'An deux mil vingt-cinq, le 18 du mois de mars à 18 heures 30,

Le Comité Syndical, dûment convoqué le 20 février 2025, s'est assemblé à la Mairie de Floirac sous la présidence de **Monsieur Alexandre RUBIO**.

ETAIENT PRESENTS :

➤ **pour Bordeaux Métropole**

- M. RUBIO Alexandre
- M. ALCALA Dominique
- M. GARNIER Alain
- Mme LEPINE Anne
- M. LABESSE Patrick
- M. PUYOBRAU Jean-Jacques
- M. COLES Max
- M. MORETTI Fabrice

➤ **pour la Communauté de Communes Les Rives de La Laurence**

- M. DUTRUCH Luc
- Mme FONTENEAU Sylvie
- Mme BARRACHAT Christine
- M. SANANES Frédéric

Absents ayant donné pouvoir

- M. DUPIC Frédéric à M. RUBIO Alexandre
- M. EGRON Jean-François à Mme LEPINE Anne
- M. YANINI Daniel à M. DUTRUCH Luc

(Personnalités qualifiées représentants les usagers voix consultative)

Mme VALENTIN Marie-Pierre : Présente

Absents excusés :

- M. TOUZEAU Jean

soit 12 élus présents et 3 pouvoirs

Compte rendu de la séance du 10 octobre 2024

Il est adopté à l'unanimité

Budget 2025 : Débat d'orientation budgétaire

Le débat est précédé par la présentation d'un rapport sur l'activité qui fait ressortir une baisse des indices économiques, une stabilisation des tonnages de collecte d'ordures et une hausse des tonnages en collecte sélective. L'activité des déchèteries est en hausse.

Il est anticipé une hausse des indices économiques de 1% pour 2025, une hausse des collectes sélectives de 3% et une stabilisation des tonnages d'ordures ménagères résiduelles. Le nombre de conteneurs devrait augmenter de 2%. Le comité valide ces hypothèses pour la préparation du budget primitif.

Les conditions d'accès aux déchèteries vont être durcies.

M. le Président parcourt ensuite le rapport sur les orientations budgétaires en en faisant ressortir les principaux éléments.

M. Labesse revient sur la situation de la ville de Lormont pour laquelle un quartier extra rocade (le quartier Carriet) devrait pouvoir accueillir des points d'apport volontaire pour les biodéchets.

Il revient aussi sur le dossier du traitement des ordures ménagères à l'échelle départementale en indiquant que les structures juridiques devraient être créées avant le mois de juin 2025.

M. Alcalá souligne la complexité de ce dernier dossier.

Information sur les marchés et avenants signés en 2024

M. le Président rappelle qu'un seul avenant a été signé en 2024.

Questions diverses

La question des biodéchets

Les composteurs achetés par le SIVOM pour les communes hors métropole ont commencé d'être distribués à la population.

Des points d'apport volontaire des bio déchets vont être installés dans ces communes très prochainement.

M. Dutruch indique que la commune de Ste Eulalie est exposée à une forte demande de composteurs et qu'elle a été dans l'obligation d'en acheter.

M. le Président indique qu'il va aborder cette question lors d'une rencontre avec M. le Maire de Ste Eulalie mais qu'il va lui être difficile de prendre en charge la dépense.

Le projet de recyclerie

Dans la suite de ce qui a été abordé lors du rapport des orientations budgétaires, M. le Président indique qu'il va rencontrer Monsieur Laporte prochainement.

Le passage en 1+1

Pour Floirac, M. Puyobrau souligne la disponibilité des équipes du SIVOM au moment de la mise en place. Il indique que les habitudes sont maintenant prises et qu'il faut rester vigilants en particulier pour les ensembles collectifs. Au total le résultat est bon pour la commune.

Pour Carbon Blanc, M. Labesse indique qu'aujourd'hui la collecte fonctionne (après quelques difficultés au lancement du process). Il pense que cette nouvelle organisation va baisser les tonnages d'ordures collectées. Il remercie également les équipes.

M. Garnier pour Artigues-près-Bordeaux indique qu'aucune question n'est posée à ce sujet par sa population. Lui aussi, se félicite de la disponibilité du SIVOM.

Pour Cenon, Mme Lépine explique qu'au démarrage il y a eu des difficultés mais que maintenant les choses sont rentrées dans l'ordre.

M. Alcalá, pour ce qui concerne la ville de Bouliac, indique que le passage en 1+1 ne pose aucun souci.

M. le Président indique lui aussi qu'il est satisfait des nouvelles modalités de collecte pour la ville de Bassens.

M. Labesse souhaite qu'un point soit organisé sur la mise en place de nouvelles bornes de collecte du verre.

M. le Président prend note de cette demande et va demander à chaque commune de se prononcer.

La prochaine séance est prévue pour le 2 avril.

Ainsi délibéré les jour, mois et an que dessus,
et ont signé au Registre les Membres Présents.

Fait à FLOIRAC, le 19 mars 2025

Le Président,



Alexandre RUBIO

The image shows a circular official stamp in blue ink. The text around the perimeter of the stamp reads "Mairie de Floirac" at the top and "Département de la Gironde" at the bottom. In the center of the stamp, the words "Maire" and "Président" are visible. A handwritten signature in blue ink is written over the stamp, crossing it diagonally. Below the stamp, the name "Alexandre RUBIO" is printed in a bold, black, sans-serif font.